

Aurore LOUSSOUARN, Bertrand LE BRIS, Marc TOUDIC, Paul LANDRAIN  
aurore.loussouarn@bretagne.chambagri.fr

## Contexte / objectifs

Le solide de racleur en V à la sortie du bâtiment est considéré comme un déchet, selon les réglementations. Pour pouvoir l'exporter, sa normalisation est indispensable. Plusieurs cycles de compostage ont été suivis à la station de Guernévez et en élevage. L'objectif était de définir les conditions nécessaires à la transformation par compostage du solide de racleur en v, de façon à répondre aux normes de commercialisation (hygiénisation, normalisation).



Production de solide : 1,2 kg/porc/jour

## Méthode de compostage : préconisations

### Apporter 2 à 3 % de paille (masse)

L'apport de paille permet de structurer le tas, et de relever le rapport C/N. Trop de paille nuit à la qualité du compost final. La paille n'a pas le temps de se dégrader et reste apparente.

### Utiliser un matériel de retournement efficace

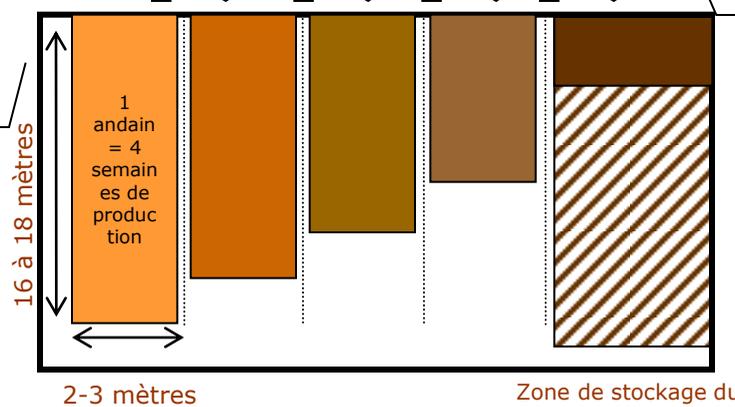
Un passage à l'épandeur ou au godet aérateur de compost se révèlent efficaces pour bien aérer le produit, répartir la paille et casser les boulettes

1 000 places d'engraissement = 35 t de solide/mois + 700 kg de paille (2%)

J0 Premier mélange solide et paille

Transformation du produit : jusqu'à 65 % de perte de masse

J+1 mois R1 J+2 mois R2 J+3 mois R3 J+4 mois Stockage



Hangar de compostage (400 m<sup>2</sup> pour un bâtiment d'engraissement de 1 000 places)

### Alterner couches de paille et de solide au stockage

Le mélange paille et solide est mieux réalisé lors de la mise en andain. La paille absorbe l'humidité dès le stockage

### Retourner tous les mois

- Oxygéner le produit et relancer les fermentations
- Permettre la montée en température au delà de 55°C pendant plusieurs semaines dans l'ensemble du tas
- homogénéiser le compost

## Le produit transformé répond à la norme « engrais organique » NFU 42-001

Unité	Critère	Fraction solide fraîche	Produits en fin de maturation (2% de paille)	NF U 42-001 (*)
%	Matière sèche	29,3	56,0	> 40
	Matière organique	25,4	46,0	
	C/N	13,2	11,6	
Kg/t de matière brute	Azote total (A)	9,1	20	> 15
	Azote organique	8,4	16,7	> 10
	Phosphore (B)	9,6	31	> 30
	Potassium (C)	7,4	17	
	Somme A+B+C	26,1	68	> 60

+ 12-14 t de compost par mois



### Pour aller plus loin...

Le Bris B., 2011. Compostage de la phase solide issue d'un racleur en « V » installé dans une porcherie d'engraissement Journées Recherche Porcine, 43, pp 217-218.